



COMPTE-RENDU REUNION CA du 25 novembre 2021 à 19 heures

Rédactrice : Claudine LEMONNIER

Membres du CA présents :

- | | | |
|--------------------------|---------------------------|--------------------|
| - Vincent CLAQUIN | - Agnès LECOURTOIS-DENISE | - Claire TAILLIART |
| - Myrtille DUBOIS | - Claudine LEMONNIER | - Paulette TOUTAIN |
| - Agathe GONCALVES-CONTO | - Jacques LEMONNIER | - Robert TOUTAIN |
| - Michèle HALLIER | - Evelyne ROBILLARD | - Thierry VALLEE |
| - Thomas HEDOUIN | - Sophie SAMPIC | |

Excusés :

- | | | |
|--------------------|-------------------|--------------------|
| - Jean Marc CORBET | - Myriam JACQUENS | - Mathieu METIVIER |
|--------------------|-------------------|--------------------|

BILAN CAMPAGNE D'ETE 2021 : Parole aux producteurs

- **EARL ALLEAUME Fruits**

Thibault remercie chaleureusement tous les adhérents qui l'ont soutenu psychologiquement et financièrement lors du traumatisme dû au gel au printemps 2021.

Cela les a aidés, lui et sa femme à ne pas « sombrer » malgré les lourdes pertes subies : 75 % pour les pommes et 55 % pour les poires. Sa famille et ses amis proches de Saint Sauveur se sont démenés pour les aider au verger et il n'a pas eu besoin de faire appel aux AMAPiens plus éloignés qui s'étaient généreusement proposés.

Il réserve sa faible récolte pour assurer les distributions de l'AMAP mais va devoir acheter des fruits à des collègues moins touchés pour ne pas perdre les marchés qu'il a eu du mal à obtenir avec les collectivités et préserver ainsi l'avenir.

Il espère toujours des aides publiques : pour le moment, il n'encore rien reçu ... réponse début décembre !!

- **Ferme de la HULOTTE**

• Production maraîchère : Pierre confirme qu'il subit toujours les conséquences de la tempête de février 2020 : l'argent prévu pour l'achat d'une 3ème serre a été utilisé pour le remplacement des 2 serres sinistrées. Cela le limite dans la diversité des légumes cultivés. En attendant des jours meilleurs, il va remettre en place d'anciennes petites serres.

Il espère ainsi proposer plus d'endives et des artichauts en été et pourquoi pas des champignons : pour cela, il doit équiper de chauffage le local prévu.

• Poulailier :

Le centre de conditionnement des œufs a reçu l'agrément bio mais que de démarches pour obtenir tous les certificats nécessaires !!!

Par contre, le bâtiment n'est pas encore prêt pour accueillir un nouveau lot de poules qui lui éviterait une rupture pendant le vide sanitaire du 1^{er} poulailier. Il y a pas mal de travaux à prévoir : démolition et évacuation de cheminées intérieures, sol à refaire.... Cela demande du temps et de l'argent !

Très provisoirement, il fera appel à un éleveur voisin de poules pondeuses bio en qui il a toute confiance afin d'éviter une rupture d'approvisionnement pendant le vide sanitaire 2022.

- **EARL PATIN**

Céline indique qu'ils doivent faire face à des surcoûts importants (notamment pour l'alimentation des volailles) qui obèrent sérieusement leur prix de revient. Ils devront certainement envisager une augmentation de tarif en 2022.

Malheureusement, ils ne pourront pas livrer de rillettes et de terrines pour les fêtes de Noël car le délai d'abattage est trop long. A suivre pour les mois suivants

- **Pierre Yves BARTHELEMY**

Il aimerait pouvoir produire davantage pour satisfaire la demande croissante.

Pour cela, il aurait besoin d'une surface plus importante (~70 m²), si possible plus proche du Havre où se trouvent la plupart de ses clients, d'un gros four et d'un 3^{ème} pétrin.

Pas facile de former des apprentis car il doit toujours affiner les réglages en fonction des farines utilisées.

Pierre Yves propose de présenter des affiches du panier cauchois sur ses lieux de distribution (marchés) afin de favoriser nos adhésions. Claire TAILLIART se charge d'imprimer des nouveaux flyers avec notre nouvelle adresse.

- **Ferme de la MARE CAVELIERE :**

Sylvie n'était pas disponible ce jeudi et Théo n'a pas pu rester pour assister au CA



COMPTE-RENDU REUNION CA du 25 novembre 2021 à 19 heures

Rédactrice : Claudine LEMONNIER

ANALYSE DES RESULTATS DES INSCRIPTIONS A LA CAMPAGNE D'HIVER 2021/2022 :

- **Conjoncture générale**

Baisse de 10 % du nombre d'adhérents par rapport à la fin de l'été 2021.

On pouvait craindre un plus fort taux de désistement en raison des difficultés rencontrées pendant le couvre-feu et de l'incertitude qui a plané sur le lieu de distribution.

La compréhension et la solidarité des adhérents a permis de limiter les désistements.

Malgré tout, les nouvelles candidatures, moins nombreuses que lors des campagnes précédentes (nouveaux contacts très limités après le blocage de Gmail) n'ont pas permis de compenser les désistements.

- **Analyse quantitative**

- 95 % des adhérents prennent un panier régulier hebdomadaire ou bimensuel : cela confirme leur attachement à l'éthique de l'AMAP, ce qui n'a pas toujours été le cas précédemment

- La proportion de paniers bimensuels est relativement importante, surtout pour les légumes : 26 % le jeudi et 40 % le mardi : c'est beaucoup !

Le sondage effectué auprès des adhérents ne permet pas de mettre en évidence un désintérêt pour ces produits dont la qualité est appréciée.

Il traduit plutôt un attrait moins important pour les légumes d'hiver et un changement de la composition des familles pour les adhérents plus anciens dont les enfants quittent le cocon familial.

- Stabilité des paniers laitiers et porc avec des quantités identiques malgré 14 adhérents de moins cet hiver.

- La volaille et la viande bovine tiennent le choc : malgré la campagne médiatique qui incite à consommer moins de viande, le niveau des commandes se maintient depuis 6 ans ; il faut dire qu'elles avaient lourdement chuté auparavant (-50 % par rapport aux 1ères campagnes)

- L'engouement du début s'estompe pour les pâtes : après une forte baisse l'été dernier (-35%), on note encore -15% cet hiver malgré la possibilité de prendre des paniers mensuels. Espérons que la vitesse de croisière est maintenant atteinte.

- Les autres paniers (œufs, fruits, pain) suivent la tendance générale en accusant une baisse de l'ordre de 10 % correspondant au pourcentage de désistements.

- **Conclusion**

- La baisse suit l'érosion constatée dans toutes les AMAPS de la région havraise. Elle est même sans doute un peu limitée par le nombre croissant de paniers alternés une semaine sur 2.

- On peut penser que la multiplicité des contrats proposés favorise les adhésions. Cela vaut certainement la peine de continuer dans cette voie, même si cela complique un peu la tâche de la logistique.

ORGANISATION DES VENTES PONCTUELLES : miel, cidre, huiles, farines, lentilles

Pour ne pas déroger au principe de la charte des AMAP, il est décidé que toutes les ventes ponctuelles, organisées en général une fois par campagne seraient traitées par l'association de fait dont Michèle (HALLIER) et Claire (TAILLIART) ont accepté de prendre la suite de Vincent (CLAQUIN) et Valérie (BENDIRJIAN).

Cela ne change en rien au fonctionnement de ces distributions qui seront assurées sur le lieu de l'AMAP.

La ferme de la MARE CAVELIERE ayant arrêté l'élevage ovin, nous ne sommes malheureusement plus en mesure de proposer de colis d'agneau pour le moment.

RENOUVELLEMENT DES ADMINISTRATEURS : blog, AMAPJ, messagerie GANDI

Les administrateurs d'origine sont :

- Claire (PAILLOTIN) pour le blog
- Vincent (CLAQUIN) pour la messagerie GANDI
- Claire et Vincent pour AMAPJ

Claire ne faisant plus partie de l'AMAP, de nouvelles candidatures seraient les bienvenues pour une validation lors de l'AG du 17 décembre 2021.

AVENIR DU VAL SOLEIL : informations fournies par Jacky LEMONNIER

La Ville du Havre a lancé un appel à projet pour la reprise du site du Val Soleil.

A l'initiative de l'asso « BIEN VIVRE A SANVIC », et avec le soutien de 4000 signataires du quartier, une nouvelle asso « CLOS VAL SOLEIL » (à laquelle Jacky a adhéré) a été créée dans le but de préserver ce site en défendant l'idée d'un tiers lieu où côtoieraient des habitants du quartier (création d'habitations), des acteurs locaux d'économie durable (organisation de jardins partagés, accueil d'artisans locaux... et bien sûr d'une AMAP...).

LOGEO a répondu à l'appel à projet de la Ville du Havre et a intégré « CLOS VAL SOLEIL » dans son offre.

Réponse début décembre : on croise les doigts !



COMPTE-RENDU REUNION CA du 25 novembre 2021 à 19 heures

Rédactrice : Claudine LEMONNIER

PRESENTATION DE MATHIEU METIVIER : reportée à l'AG

Malade, Mathieu n'a pu assister au CA et présenter son action dans la gestion du blog.

ACTIONS FUTURES :

- Collecte au profit du SECOURS POPULAIRE

Martine LOR, notre adhérente assurant la coordination avec le SECOURS POPULAIRE propose de collecter des vêtements et des jeux ou jouets lors des distributions des **mardi 7 et jeudi 9 décembre 2021** afin que le SECOURS POPULAIRE puisse en assurer la distribution avant les fêtes de fin d'année.

Merci d'avance aux généreux donateurs !

- Fête à l'occasion des 15 ans de l'AMAP en 2022

Si les conditions sanitaires le permettent, nous aimerions fêter cet évènement avec nos adhérents et leur famille dans un cadre champêtre qui permettrait d'oublier le stress habituel et révéler les joies de la vie à la campagne. A suivre ! toute proposition est la bienvenue !

PREPARATION AG DU 17 DECEMBRE :

La salle « LA HALLE » a été réservée au fort de Tourneville.

La mise en place des sièges et de la sono serait souhaitable à partir de 17 heures pour pouvoir accueillir les adhérents à partir de 18 heures et commencer l'AG à 18 h 30. Les producteurs qui distribuent leurs produits à l'AMAP du Perrey pourront nous rejoindre vers 19 h 15 / 19 h 30.

La présence ou la représentation du plus grand nombre d'adhérents est souhaitée pour :

- donner leur avis sur les différents changements - pas toujours volontaires - effectués au cours des derniers mois et proposer éventuellement des améliorations.
- faire des suggestions sur les actions futures
- et bien sûr atteindre le quorum pour valider le vote concernant le rapport moral et financier de l'association.

Des pouvoirs seront joints à l'ordre du jour pour les adhérents qui ne pourront pas se déplacer.

Les règles sanitaires en vigueur devront être respectées : présentation du passe sanitaire et respect des gestes barrière. Vincent se renseigne auprès de la coordinatrice du Fort sur les modalités de lecture du passe.